



MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE, DE L'ÉNERGIE,
DU DÉVELOPPEMENT DURABLE ET DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Le Ministre d'Etat

Paris, le 16 JUIN 2008

référence : CP/A08006866-D08007527
vos réf : v/lettre du 22/02/2008

Monsieur le Député,

Vous avez bien voulu appeler mon attention sur le fait que les TGV qui emprunteront la première phase de la branche Est de la ligne à grande vitesse (LGV) Rhin-Rhône lors de sa mise en service, fin 2011, ne pourront circuler sur la ligne Mulhouse-Müllheim, entre la France et l'Allemagne, en raison des caractéristiques techniques insuffisantes de la ligne classique.

Je prends bonne note de votre souhait que soit prévue la mise à niveau de cette ligne à l'occasion de la mise en service de la LGV.

Il m'apparaît à ce stade que, dans le cadre du contrat de projets État-Région conclu avec l'Alsace pour la période 2007-2013, il a été convenu de procéder à la modernisation de cette ligne actuellement empruntée par des trains de fret, en vue de favoriser la circulation de trains TER. L'objectif poursuivi par les collectivités locales consiste à établir quelques liaisons régulières entre les deux pays.

Cette étape permettra d'apporter une première réponse à vos interrogations et de déterminer l'ampleur du trafic que cette nouvelle liaison pourra assurer. Elle éclairera donc utilement les discussions qui auront prochainement lieu sur les dessertes à court ou moyen termes que permettra la mise en service de la première phase de la branche Est de la ligne à grande vitesse Rhin-Rhône.

Je vous prie de croire, Monsieur le Député, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.



Jean-Louis BORLOO

Monsieur Eric STRAUMANN
Maire de Houssen
Député du Haut-Rhin
Conseiller général
13 rue Principale
68125 HOUSSEN